

Lieu, le.....

**Attestation à fournir à l'établissement d'accueil pour les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle en demande de modification d'inscription entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre<sup>1</sup>**

Le Recteur de l'Université (établissement d'origine)... / Le Directeur-Président de la Haute Ecole / Ecole Supérieure des Arts (établissement d'origine)... certifie que :

**NOM, PRENOM**

Matricule : **2025XXXX**

Né.e le **jj/mm/aaaa** à **[Ville]** (**Pays**)

A rempli les conditions suivantes :

- Avoir fourni les documents justifiant son admissibilité
- Avoir apuré toutes ses dettes à l'égard de tout établissement d'enseignement supérieur en Communauté française
- Avoir payé l'acompte de 50€ **ou**
- Avoir introduit une demande d'allocation auprès du Service des Allocations d'études de la Communauté française, ce qui le/la dispense du paiement de l'acompte de 50€.

Par conséquent, l'intéressé.e est régulièrement inscrit.e pour l'année académique 2025-2026 en : **[Séquence de formation]** depuis le **[date d'inscription]**

En cas de refus de bourse, l'étudiant.e s'engage à s'acquitter des 50€ d'acompte auprès de l'Université .... / la Haute Ecole ... (établissement d'origine). A défaut, toute inscription prise pour l'année académique considérée sera invalidée.

Signature

---

<sup>1</sup>art 101, alinéa 2 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.